

**TD4 : Méthodologie de conservation**

**1. Conservation :** un ensemble de pratiques comprenant la protection, la récupération et l'utilisation durable et visant à préserver la biodiversité, à restaurer les espèces ou à préserver les services environnementaux pour les générations actuelles et futures. Par conséquent, la conservation de la nature est constituée de protéger les groupes d'espèces animales et végétales, ainsi que maintenir la sécurité de l'environnement pour ses ressources naturelles. La stratégie de conservation consiste à créer des zones protégées qui doivent respecter les objectifs suivants :

- \* La protection de la biodiversité contre l'extinction ou les menaces.
- \* La préservation des populations, des espèces et de la diversité génétique.
- \* Protection des foyers, des systèmes environnementaux et des paysages et maintenance des processus internes vitale.

Il y a deux types de conservation :

**A) Maintenance sur le site :**

Indique la conservation des systèmes écologiques et des ressources naturelles, le maintien et la réhabilitation de la formation des habitants dans leurs milieux naturels. Cette forme de conservation est très importante pour la protection de la nature et les moyens de protection sont :

- **Un réseau des zones protégées :** les zones où des mesures spéciales doivent être prises (activité humaine limitée) pour préserver la biodiversité. Ces zones peuvent être créées et gérées par l'Etat.
- **La réhabilitation** et la restauration des systèmes détériorés et la reconstitution des espèces menacées d'extinction : par le développement et la mise en œuvre de plans et de stratégies de gestion.
- **Règlement :** mise en œuvre d'outils de protection ou de techniques juridiques, comme:

- **la réduction des éléments destructeurs pollués** (résultant de la biotechnologie) qui produisent des organismes génétiquement modifiés et des effets nocifs sur la biodiversité.

**L'interdiction de l'introduction d'espèces étrangères** (animales ou végétales) qui menacent les systèmes écologiques et les autres espèces.

- **Protection** et gestion rigoureuse des animaux à l'intérieur des zones protégées et adoption de législation appropriée pour la pêche généralement et la pêche des poissons.

- **Organiser la collecte des ressources biologiques** dans les biotopes naturels afin de ne pas exposer les milieux et les espèces au danger.

**B) La conservation en dehors du lieu :** (technique pour la conservation des plantes et des animaux en dehors de l'environnement naturel ou en dehors du lieu.

Il fonctionne comme un complément de mesure sur le site et conduit à :

- Créer des installations de recherche et de sauvegarde en dehors du site et de préférence que ce soit dans leurs pays d'origine.

- les procédures de reconstitution et de rénovation des espèces d'animaux menacées d'extinction, et de les remettre dans leurs milieux naturels.

- Créer des jardins végétaux afin de préserver les espèces végétales d'importance particulière ou menacée d'extinction.

L'importance fondamentale de la préservation de la nature et des ressources naturelles est d'atteindre le développement équilibré et durable, en particulier dans les secteurs : agriculture, forêts, animaux et l'industrie, ainsi que l'importance des systèmes écologiques des forêts en termes de leur grande surface et de leur diversité Biologie et ses ressources génétiques.

## **2. Moyens de maintenir les écosystèmes :**

**Deux outils** principaux sont utilisés pour préserver les systèmes environnementaux : **les parcs naturels et les réserve naturelle.**

Ceux-ci sont soumis à des actions de l'Etat qui pourraient interdire la pêche et la pêche aquatique et les activités (industrielles, commerciales, agricoles, pâturage) et l'utilisation de l'eau, et toutes les actions qui nuisent au développement ou à la qualité de l'eau.

### **2.1. Parcs nationaux :**

Les parcs nationaux sont des « zones consacrées à la protection des espèces animales et végétales » dans son état sauvage, des métaux et des compositions géologiques, les environnements biologiques et des écosystèmes, des lieux naturels et des paysages de valeur scientifique ou de beauté, ainsi que le divertissement public ».

Le parc national est une institution ayant trois fonctions principales :

- Prendre soin de la protection de la nature.
- étude scientifique des systèmes biologiques qu'ils soutiennent et qui « doivent être libérés de toute exploitation ou occupation humaine. »

- la connaissance du public des environnements ou des espaces gérés de cette manière,

Par conséquent, la mission des parcs nationaux est de protéger les systèmes intrinsèques naturels, y compris paysages ou compositions géologiques ayant une valeur scientifique ou esthétique particulière.

### **2.2. Réserve naturelle :**

Outre les parcs nationaux, il y a de nombreuses autres zones protégées.

Pour garantir la préservation des systèmes écologiques, en particulier la biodiversité.

Ils sont des réserves naturelles en général :

#### **a) Les réserves naturelles strictes :**

Les réserves naturelles strictes sont en général une partie des forêts, Elle est soumise au contrôle de l'état. Il est strictement interdit :

- toute exploitation dans les forêts, l'agriculture ou l'exploitation minière.
- tous les travaux qui ont tendance à modifier (apparence de la terre, des animaux ou des végétaux).

- toute activité de chasse, de capture, de destruction ou susceptible de nuire ou d'inquiéter les plantes ou les animaux.
- toute activité de pollution de l'eau, directement ou indirectement.

Elles sont indispensables pour préserver les espèces menacées d'extinction et pour préserver les espèces or.

### **B) Les réserves naturelles partielles :**

ces réserves partielles comprennent principalement des réserves scientifiques telles que les réserves végétales, animales, anciennes réserves et réserves touristiques ou climatiques.

Se sont définit comme des zones de la région gérée afin de conserver le site des systèmes environnementaux naturels ou des espèces, qui sont soumis à des restrictions de pêche ou de récolte des plantes, ou installation des bâtiments.

### **3. moyens de maintenir les écosystèmes**

C'est la conservation à long terme des éléments de la biodiversité et de sa dynamique naturelle ». protéger la nature, préserver les espèces animales et végétales, et les équilibres biologiques dans lesquels ils participent, et la conservation des ressources naturelles de tous les causes de la détérioration qui les menacent.

Ce sont les mesures que l'Etat peut prendre pour réduire l'influence humaine à l'intérieur des zone protégée, en particulier en ce qui concerne les activités économiques qui sont considérées comme incompatibles avec les objectifs de la préservation des systèmes internes. Il est basé sur des opérations comme :

**1- Créer des zones protégées** avec l'interdiction de certaines pratiques de récolte et d'exploitation déchets (chasse, pêche de poissons, coupe d'arbres, stations de collecte, pompe d'eau, et ainsi de suite. Pour contrôler ces entrées, des plans de gestion doivent être créés avec les règlements, dans le but d'exploitation durable des ressources.

**2- Les procédures d'inventaire** visant à déterminer les espèces végétales et animales qu'on veut protéger, en tenant compte des règles applicables sur leur territoire et en particulier l'interdiction (destruction, transport ou commerce).

**3- Sensibiliser les gens** à la protection de la nature. Surtout pour les habitants de la région protégée ayant des effets multiples, en particulier (extension des zones construites, production des déchets, etc).

**4- Expropriation:** si les habitants locaux vivent au bord ou à l'intérieur d'une zone protégée ont un comportement destructeur de l'environnement, dans ce cas, il doit être une confiscation des biens de la population.

**5- la suppression des logements illégale :** en raison de la préservation du caractère naturel ou agricole ou prairial du système de l'écosystème.

**6- Réduction de la pollution** résultant des activités commerciales et interdiction de l'utilisation des véhicules ce qui peut entraîner des effets graves sur la biodiversité des zones naturelles.

#### **4. Moyens de rétablir l'écosystème**

De nombreux systèmes environnementaux ont été dégradés, soit en raison de l'activité humaine, soit après des catastrophes naturelles (incendie, inondation, etc.), cette dégradation peut déjà prendre plusieurs formes (extinction des espèces, disparition de certaines fonctions du système biologique, etc.).

La restauration, qui est devenue nécessaire pour ces systèmes environnementaux dégradés, est un ensemble de différentes procédures thérapeutiques effectuées par l'homme pour sauver l' écosystème.

#### **Définition de la restauration :**

C'est un processus d'aide à la rénovation des systèmes biologiques dégradés endommagé ou détruit. » C'est-à-dire que l'activité de restauration met le système écologique sur le chemin de récupération de telle sorte qu'elle peut continuer et

s'adapter et se développer. Il s'agit de la restauration de la biodiversité, le travail du système écologique ou la fourniture de services du système écologique.

Cette restauration écologique consiste à renforcer la flexibilité naturelle de l'environnement, et En général, cela augmente sa nature et peut également être renforcé par des moyens artificiels dans un vaste cadre de temps et d'espace.

En fait, dans toute initiative de récupération, vous devez choisir une zone non classée pour servir de site de référence pour déterminer les objectifs de récupération et évaluer les progrès et les effets des activités de récupération.

Il s'agit d'effectuer des activités pour faciliter et accélérer la rénovation :

**1- Rénovation du sol :** la lutte contre la dégradation, l'érosion, et le ruissèlement superficiel par la gestion des risques d'inondations (par exemple : la fermeture de pierre, l'agriculture, les barrages, les barrières, etc.), ainsi que la protection du sol contre les menaces telles que le surpâturage.

**2- Réparation des cours d'eau :** la gestion des ressources en eau doit être réglementée au niveau des bassins versants des rivières, les rivières et les lacs.

**3- Lutte contre la pollution et le changement climatique :** arrêter les activités humaines polluantes (exemple : les émissions des industries).

**4-Récupération de la biodiversité :** par la réinstallation des populations autochtones qui sont particulièrement adaptés à la récupération naturelle des animaux et de plantes (exemple : restauration de la forêt par la restauration reconstitution des plantes).

**5- Disparition du facteur de dégradation :** les menaces et les pressions potentielles sur les systèmes environnementaux doivent être éliminées où réduire autant que possible.

Les activités de récupération souvent ont des objectifs environnementaux et économiques sociale et multiculturelle qui nécessitent une solution centrale pour atteindre l'équilibre entre les exigences sociales économique et les résultats environnementaux attendus.